

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 8 mars 2022

**portant nomination à la chambre nationale de discipline près le conseil national de l'ordre
des experts-comptables**

NOR : ECOE2206693A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu l'ordonnance n°45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, notamment son article 50 ;

Vu le décret n°2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable,

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Séverine REYMUND est nommée membre titulaire de la chambre nationale de discipline de l'ordre des experts-comptables instituée par l'article 50 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 susvisée pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Article 2

Madame Alexia WOLFF est nommée membre titulaire de la chambre nationale de discipline de l'ordre des experts-comptables instituée par l'article 50 de l'ordonnance du 19 septembre 1945 susvisée pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 mars 2022.

Pour le ministre et par délégation :
La sous-directrice des professionnels et de l'action en recouvrement,

V. RIGAL